



ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES 2021-2022

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE
L'OPPOSITION ADRESSÉES À TOUS LES
MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX**

Avril 2021

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU LOGEMENT

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

TABLE DES MATIÈRES

<p style="text-align: center;">DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION ADRESSÉE À TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX</p>

1. Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2020-2021:
 - a) les endroits et dates de départ et de retour;
 - b) la copie des programmes et rapports de mission;
 - c) les personnes rencontrées;
 - d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.);
 - e) les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;
 - f) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et fonctionnaires concernés et autres participants;
 - g) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant;
 - les détails de ces ententes;
 - les résultats obtenus à ce jour;
 - h) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé;
 - i) la description de la nature du voyage incluant, le cas échéant, le nom du ou des événements concernés;
 - j) les points de presse tenus lors de ces missions et leurs coûts;
 - k) toute consigne sanitaire encadrant le retour de ces missions.

2. Pour chacun des voyages faits en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes pour 2020-2021 :
 - a) les raisons du déplacement;
 - b) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
 - c) les coûts ventilés;
 - d) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.;
 - e) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.

3. Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant
 - a) la ventilation des sommes dépensées pour 2020-2021, et les prévisions pour 2021-2022;
 - b) les noms des firmes de publicité retenues;
 - c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
 - d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;
 - e) le but visé par chaque dépense;
 - f) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;
 - g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.

4. Liste des dépenses de publicité effectuées spécifiquement sur Internet (Facebook, Amazon, etc.) en indiquant :
- a) la ventilation des sommes dépensées pour 2020-2021, et les prévisions pour 2021-2022;
 - b) les noms des firmes de publicité retenues;
 - c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
 - d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;
 - e) le but visé par chaque dépense;
 - f) le rapport statistique sur la portée et la clientèle visée.

Lorsque le contrat est conclu par l'intermédiaire d'une firme de publicité, détailler les publicités effectuées sur Internet.

5. Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) séparément :

Par le cabinet ministériel :

- a) les sommes dépensées en 2020-2021 et les prévisions pour 2021-2022, ventilées par type d'événement;
- b) le but visé par chaque dépense;
- c) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;
- d) si l'événement s'est tenu virtuellement.

Par le ministère ou l'organisme :

- e) les sommes dépensées en 2020-2021 et les prévisions pour 2021-2022, ventilées par type d'événement;
- f) le but visé par chaque dépense;
- g) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;
- h) si l'événement s'est tenu virtuellement.

Par un professionnel ou par une firme externe :

- i) les sommes dépensées en 2020-2021 et les prévisions pour 2021-2022, ventilées par type d'événement;
- j) le nom du professionnel ou de la firme de publicité;
- k) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- l) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.;
- m) le but visé par chaque dépense;
- n) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;
- o) si l'événement s'est tenu virtuellement.

6. La liste des dépenses en formation de communication

Organisée par le ministère ou l'organisme

- a) les sommes dépensées en 2020-2021 et les prévisions pour 2021-2022, ventilées par type d'événement;
- b) le but recherché par chaque dépense;
- c) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

Données par un professionnel ou une firme externe :

- d) les sommes dépensées en 2020-2021 et les prévisions pour 2021-2022;
- e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications;
- f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- g) la liste et les noms des fournisseurs ou/et des consultants, s'il y a lieu;
- h) le but visé par chaque dépense;
- i) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

7. La liste des dépenses en formation de communication organisée pour le personnel politique, les membres du conseil exécutif ou les députés en indiquant :
 - a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2020-2021 et les prévisions pour 2021-2022;
 - b) le but visé par chaque dépense;
 - c) la nature de la formation;
 - d) les personnes ou la firme qui ont donné la formation;
 - e) les personnes qui ont reçu la formation ainsi que le titre de leur fonction.

8. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, y compris

le cabinet ministériel en 2020-2021, en indiquant :

 - a) les noms du professionnel ou de la firme;
 - b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
 - c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
 - d) la date d'octroi du contrat;
 - e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
 - f) l'échéancier;
 - g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions. Lorsque le contrat est octroyé par le cabinet ministériel, l'indiquer.

9. Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant :
 - a) la liste des soumissions et le montant de chacune;
 - b) la grille d'évaluation des soumissions;
 - c) le soumissionnaire retenu et la justification de ce choix;
 - d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;
 - e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.

10. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2020-2021 :
 - a) liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement;
 - b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale);
 - c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants;
 - d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé;
 - e) une description de son mandat;
 - f) la date de début de son contrat;
 - g) la date prévue de fin de son contrat;
 - h) sa rémunération annuelle.

11. Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques initié pour l'exercice financier 2020-2021, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :
 - a) le nom du projet;
 - b) la nature du projet;
 - c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
 - d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
 - e) les plus récentes évaluations du coût du projet;
 - f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
 - g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du

- projet;
- h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
 - i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
 - j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet;
 - k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :
 - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants;
 - l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics;
 - m) nombre et liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI en 2020-2021.
12. Pour chaque projet de développement informatique en infonuagique, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :
- a) le nom du projet ;
 - b) la nature du projet ;
 - c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu) ;
 - d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet ;
 - e) les plus récentes évaluations du coût du projet ;
 - f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière ;
 - g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet ;
 - h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates ;
 - i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour ;
 - j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet ;
 - k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :
 - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants.
 - l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique-cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics.
13. De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2020-2021, ventilé par mois, de chacune des dépenses suivantes:
- a) la photocopie;
 - b) le mobilier de bureau;
 - c) l'ameublement;
 - d) la décoration et l'embellissement, incluant les oeuvres d'art et les frais pour l'entretien des plantes;
 - e) le distributeur d'eau de source;
 - f) le remboursement des frais de transport;
 - g) le remboursement des frais d'hébergement;
 - h) le remboursement des frais de repas;
 - i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;
 - j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des

colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :

- I. a) au Québec;
- II. b) à l'extérieur du Québec.

14. De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant pour 2020-2021, ventilé par mois, de chaque dépense reliée à la téléphonie :
 - a) le nombre de téléphones cellulaires utilisés, ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil;
 - b) le nombre de tablettes électroniques utilisées ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil;
 - c) les coûts d'acquisition des appareils;
 - d) le coût d'utilisation des appareils;
 - e) le coût des contrats téléphoniques;
 - f) les noms des fournisseurs;
 - g) le nombre de minutes utilisées;
 - h) le coût des frais d'itinérance et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme;
 - i) le coût lié aux dépassements des forfaits de données et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme ;
 - j) les coûts de résiliation, s'il y a lieu;
 - k) le nombre d'ordinateurs portables utilisés ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil.
- 15a Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : a) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et plus;
- 15b Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : b) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et moins;
- 15c Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : c) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;
- 15d Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : d) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;
- 15e Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : e) le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.) :- le coût moyen par employé, selon la classe de travail.

- 15f Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : f) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;
- 15g Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : g) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;
- 15h Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : h) le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique;
- 15i Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : i) le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers;
- 15j Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : j) l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
- 15k Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : k) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;
- 15l Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : l) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;
- 15m Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : m) le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (le centre principal de direction et chacune des régions);
- 15n Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour les trois dernières années ainsi que les prévisions pour 2021-2022: n) le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires;
- 15o Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : o) le nombre d'employés permanents et temporaires;

- 15p Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : p) le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ;
- 15q Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : q) le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi;
- 15r Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : r) L'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs;
- 15s Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : s) le nombre de postes vacants et le nombre d'ETC non comblés, ventilé par région.
- 16a Pour chaque ministère et organismes, par direction, pour l'année 2020-2021 et les prévisions pour l'année 2020-2021 de : a) le nombre de départs à la retraite, incluant le total et la ventilation des indemnités versées ou estimées;
- 16b Pour chaque ministère et organismes, par direction, pour l'année 2020-2021 et les prévisions pour l'année 2020-2021 de : b) le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;
- 16c Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : c) le nombre de départs à la retraite prévus pour 2020-2021 et les indemnités de retraite qui seront versées.
- 16d Pour chaque ministère et organismes, par direction, pour l'année 2020-2021 et les prévisions pour l'année 2020-2021 de : d) le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.
17. Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2020-2021 en indiquant pour chacun d'eux :
- a) l'emplacement de la location;
 - b) la superficie totale pour chaque local loué;
 - c) la superficie totale réellement occupée;
 - d) la superficie inoccupée;
 - e) le coût de location au mètre carré;
 - f) le coût total de ladite location;
 - g) les coûts d'aménagement, de rénovations réalisées depuis le 1er avril 2018, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
 - h) la durée du bail;
 - i) propriétaire de l'espace loué;
 - j) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant;
 - k) s'il s'agit d'un renouvellement de bail ou d'un bail concernant une nouvelle adresse;
 - l) en cas de résiliation de bail en cours d'année, les coûts de résiliation.
18. Concernant les actifs immobiliers excédentaires du ministère ou de l'organisme en 2020-2021, fournir :
- a) La liste des actifs excédentaires inoccupés
 - b) La valeur estimée de ceux-ci;
 - c) Les coûts d'entretien annue
 - d) Le nombre de pieds carrés de ceux-ci.

19. Portrait des actifs excédentaires, ratio location propriété et nouveau pied-carrés en propriété.
20. Pour la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2020-2021, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant :
 - a) les dates des travaux;
 - b) les coûts;
 - c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.
21. De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2020-2021, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant :
 - a) les dates des travaux;
 - b) les coûts;
 - c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.
22. Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2020-2021, en indiquant pour chaque individu :
 - a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant;
 - b) le titre de la fonction;
 - c) l'adresse du port d'attache;
 - d) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
 - e) la prime de départ versée, le cas échéant;
 - f) le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus;
 - g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
 - h) la description de tâches;
 - i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2021-2021;
 - j) le nombre total d'employés au cabinet;
 - k) la masse salariale totale par cabinet;
 - l) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée;
 - m) s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.
23. Liste des sommes d'argent versées en 2020-2021, par mois, à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant :
 - a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne;
 - b) la circonscription électorale;
 - c) le montant attribué;
 - d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.
24. Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :
 - a) le nom de la personne;
 - b) le poste occupé;
 - c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
 - d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle;
 - e) la date de l'assignation hors structure;
 - f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu;

- g) les prévisions pour 2021-2022.
25. Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant :
- a) le poste initial;
 - b) le salaire;
 - c) le poste actuel, s'il y a lieu;
 - d) la date de la mise en disponibilité;
 - e) les prévisions pour 2021-2022.
26. Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2020-2021, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant :
- a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.);
 - b) par catégorie d'âge;
 - c) prévisions pour 2021-2022.
27. Pour chaque ministère et organisme depuis cinq ans, fournir le nombre de postes abolis par catégorie d'emploi, leur port d'attache (par exemple dans un bureau régional) ainsi que les prévisions pour 2021-2022.
28. Pour chaque ministère et organisme, liste des bureaux régionaux et de l'effectif étant rattaché, par catégorie d'emploi, à chacun de ces bureaux. Présenter l'évolution depuis cinq ans, ainsi que les prévisions pour 2021-2022, par mission.
29. Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :
- a) le nom de la personne;
 - b) le poste occupé et le nom de l'organisme;
 - c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
 - d) l'assignation initiale;
 - e) l'assignation actuelle;
 - f) la date de l'assignation hors structure;
 - g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).
30. Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2020-2021, en précisant pour chaque abonnement :
- a) le coût de chacun;
 - b) le fournisseur;
 - c) la nature du service.

Ventiler le montant total par catégorie.

31. Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du cabinet ministériel en 2020-2021, en précisant pour chaque abonnement :
- a) le coût de chacun;
 - b) le fournisseur;
 - c) la nature du service.

Ventiler le montant total par catégorie.

32. Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, de billets de spectacles ou d'événements sportifs et culturels, les billets d'événements et de conférences organisées par les chambres de commerce, pour la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.
33. Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :
- le nom du site Web;
 - le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;
 - les coûts de construction du site;
 - les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
 - les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
 - la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilée par section et/ou page du site (nombre de « hits »);
 - la fréquence moyenne de mise à jour;
 - le responsable du contenu sur le site;
 - les noms de domaines réservés;
 - les coûts liés à la réservation de noms de domaines.
34. Nominations, pour 2020-2021, de mandataires, d'émissaires, de négociateurs, de médiateurs, de commissaires, d'experts, d'enquêteurs et sans en restreindre la portée:
- la liste;
 - le nom de la personne;
 - les mandats de chacune de ces personnes;
 - le détail des contrats octroyés pour chaque mandat;
 - le résultat du travail effectué;
 - les échéances prévues;
 - les sommes impliquées.
35. Pour 2020-2021, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec, en précisant :
- les régions et les villes visitées;
 - les personnes et organismes rencontrés;
 - pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants;
 - les raisons du déplacement;
 - l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
 - les coûts ventilés;
 - le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.
36. La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2020-2021 :
- le détail des mandats;
 - le coût (déplacements, etc.);
 - le nombre de ressources affectées;
 - le nombre de rencontres;
 - le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre.
 - l'objet;
 - les dates.
37. Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.

38. Répondue par le SQRC La liste des ententes et leur nature, signées en 2020-2021 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.
39. Le détail des crédits périmés et reportés pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2020-2021 et les prévisions pour 2021-2022.
40. L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2021-2022.
41. Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2020-2021 demandé par le Secrétariat du Conseil du Trésor, et confirmé par le gouvernement en janvier 2020 pour 2021-2022.
42. Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2020-2021, ainsi que les prévisions pour 2021-2022 et 2022-2023, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, entente ou autre, les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.
43. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2020-2021, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes au rendement et des bonis.
44. Pour chaque cabinet ministériel, fournir pour l'année financière 2020-2021 le montant total des primes au rendement et des bonis versés au personnel de cabinet.
45. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2020-2021, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.
46. Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2020-2021 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.
47. Pour 2020-2021, le nombre de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche leur soit assignée. Pour chaque personne:
 - a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions ;
 - b) fournir la liste des salaires versés et préciser le montant total dépensé par le ministère ou l'organisme.
48. Pour 2020-2021, le nombre de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leurs fonctions. Pour chaque personne :
 - a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de

- cessation des fonctions ;
- b) fournir la liste des salaires versés.
49. La liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2020-2021 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2021-2022. Pour chacun de ces programmes existants en 2020-2021, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2021-2022, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.
 50. Indiquer les nouvelles initiatives ou toutes majorations apportées à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.
 51. Nombre d'employés ou ETC affectés au Plan Nord en 2020-2021 et prévisions pour 2021-2022.
 52. Ventilation du budget du ministère consacré au Plan Nord pour 2020-2021 et prévisions pour 2021-2022.
 53. Nombre d'employés ou ETC affectés à la Stratégie maritime pour 2020-2021 et prévisions pour 2021-2022.
 54. Ventilation du budget du ministère consacrée à la Stratégie maritime pour 2020-2021 et prévisions pour 2021-2022.
 55. Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds vert.
 56. Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds des ressources naturelles/Fonds Énergie.
 57. Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds du Plan Nord.
 58. Pour chacune des cinq années, les sommes allouées à l'externe pour tout type de service juridique et préciser la raison pour laquelle les services ont été traités à l'externe ainsi que les professionnels qui ont donné ces services.
 59. Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres)
 - a) la dépense totale (opération et capital) ;
 - b) les grands dossiers en cours ;
 - c) le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques ;
 - d) préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI ;
 - e) le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.
 60. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2020-2021, le montant total de la masse salariale en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).
 61. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2020-2021 le taux d'absentéisme en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).
 62. Pour chaque ministère et organisme, liste de tous les rapports (d'évaluation, de vérification, d'enquête ou autres), études, avis, analyses, etc., produits par le ministère ou commandés à un organisme ou une firme externe en 2020-2021 en indiquant pour chacun :

- a) le sujet ;
- b) la ou les raisons pour lesquelles il a été produit ou commandé ;
- c) les coûts reliés à sa réalisation ;
- d) le nom de l'organisme ou de la firme externe, s'il y a lieu.

Préciser, pour chacun, s'il découle d'une demande du ministre ou du cabinet ministériel.

63. Pour chaque ministère et organisme public incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnelle en indiquant :
- a) la dépense totale relative au paiement des cotisations ;
 - b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation ;
 - c) la liste des employés, cadres, dirigeants, ministres et juges ayant bénéficié de cet avantage.
64. La liste de toute rencontre d'accueil de dignitaires étrangers en visite au Québec, de rencontres diplomatiques ou de sommets gouvernementaux, de grandes rencontres politiques et de négociations importantes, de toute nature, auxquelles a pris part le ministère ou organisme. Pour chaque rencontre, indiquer la date, la nature, et le lieu de la rencontre.
65. Pour chaque rencontre d'accueil de dignitaires étrangers en visite au Québec, pour chaque rencontre diplomatique et sommet gouvernemental, pour chaque grande rencontre politique et négociation importante de toute nature auxquels prend part le gouvernement du Québec, indiquer :
- a) La date ;
 - b) La nature ;
 - c) Les participants ;
 - d) Si l'événement a eu lieu sur le territoire de la Capitale-Nationale, conformément à l'article 4 de la Charte de la Ville de Québec, capitale nationale du Québec.
66. Pour tout sondage ou enquête d'opinion réalisés par le ministère ou l'organisme, indiquer :
- a) La date ;
 - b) La nature ;
 - c) Les questions posées ;
 - d) Les réponses ;
 - e) La firme retenue ;
 - f) Les coûts.
67. Pour toutes dépenses publicitaires réalisées par le ministère ou l'organisme, indiquer :
- a) Le pourcentage de ces dépenses réalisées au sein de médias communautaires et le montant ;
 - b) Le pourcentage de ces dépenses réalisées sur Internet et les médias sociaux et le montant.
68. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme dans le cadre de la Politique jeunesse du Québec en 2020-2021
69. Au sujet du transfert d'emplois gouvernementaux en région, fournir tout scénario et étude réalisée par le ministère ou l'organisme ainsi que toute action réalisée en 2020-2021.

70. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme au sujet de la reconnaissance des acquis et des compétences des personnes immigrantes en 2020- 2021.
71. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme visant la protection des renseignements personnels en 2020-2021.
72. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme dans le cadre de la Politique culturelle du Québec en 2020-2021.
73. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet des recommandations de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.
74. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet des recommandations du rapport de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec (Rapport Viens).
75. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022 « Faire plus, faire mieux ».
76. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du plan d'action interministériel en dépendance 2018-2028, « Prévenir, réduire et traiter ».
77. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du Plan d'action interministériel 2017-2021 de la Politique gouvernementale de prévention en santé.
78. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023 : « Contre la violence conjugale, Agissons ».
79. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de la stratégie d'action en matière d'immigration, de participation et d'inclusion 2016-2021 : « Ensemble, nous sommes le Québec ».
80. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de la Stratégie nationale sur la main-d'oeuvre 2018-2023.
81. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du Plan d'action pour la main d'œuvre.
82. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du Plan d'action 2018-2023 : « Un Québec pour tous les âges ».
83. Toutes sommes dépensées et action réalisée par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du plan d'action gouvernemental de contribution à l'occupation et à la vitalité des territoires 2018-2022.
84. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du Plan d'action gouvernemental en matière d'allègement réglementaire et administratif 2020-2025.
85. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du Plan d'agriculture durable 2020-2030.
86. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du Plan d'action gouvernemental en économie sociale 2020-2025.

87. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du Plan d'action pour la croissance et les technologies propres 2018-2023.
88. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du Plan d'action gouvernemental en entrepreneuriat – Oser entreprendre 2017-2022.
89. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2017-2022.
90. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de la Stratégie québécoise des sciences de la vie 2017-2027.
91. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de la Stratégie québécoise de l'aérospatiale 2016-2026.
92. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du Plan d'action en économie numérique 2016-2021.
93. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de la Stratégie maritime 2015-2030.
94. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de la Stratégie québécoise de développement de l'aluminium 2015-2025.
95. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de la Stratégie de développement de l'industrie québécoise des produits forestiers 2018-2023.
96. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du Plan d'action de la politique internationale du Québec 2018-2020.
97. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du Plan pour une économie verte 2020-2030.
98. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020.
99. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de la Stratégie québécoise de l'eau 2018-2030.
100. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétique du Québec.
101. Toutes action, note ou analyse réalisée par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de la conciliation travail-famille.
102. Toute action, note, ou analyse réalisée par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 en application de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS)
103. Toute action, note ou analyse réalisée par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de l'électrification des transports.
104. Toute action, note ou analyse réalisée par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de la rétention des travailleurs d'expérience.

105. Au sujet des mesures de télétravail ou de travail à distance, en 2020-2021, au sein du ministère ou de l'organisme :
- Nombre d'employés au total en ayant bénéficié ;
 - Nombre d'employés en bénéficiant toujours au 31 mars 2021 ;
 - Proportion de l'effectif total du ministère ou de l'organisme en ayant bénéficié.
106. Coût total des primes COVID-19 accordées au sein du ministère ou de l'organisme, montant individuel de ces primes et nombre d'employés qui en ont bénéficié en 2020-2021.
107. Nombre de mises à pieds et de non-renouvellement de contrats découlant de la pandémie de la COVID-19, au sein du ministère ou de l'organisme, en 2020-2021.
108. Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de l'acquisition de matériel pour fins de télétravail (Tablettes, cellulaires, aménagement de bureau, remboursement de frais d'internet, etc.)
109. Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 en matière de sécurité informatique en spécifiant précisément les sommes dépensées en frais de consultants en sécurité informatique.
110. Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 pour l'acquisition de services de vidéo-conférence (ZOOM, Teams, etc.)
- Liste des contrats ;
 - Nom du fournisseur ;
 - Montant déboursé.
111. Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 en matière de remboursement aux employés pour l'achat de matériel requis pour le télétravail.
112. Nombre d'employés ayant été absent du travail pour cause de quarantaine liée à la COVID-19 ou en retrait préventif lié à la COVID-19 au sein du ministère ou de l'organisme en 2020-2021 ainsi que l'estimation des coûts en découlant.
113. Concernant toute mesures de soutien aux employés en matière de santé mentale, au sein du ministère ou de l'organisme en 2020-2021 :
- Les sommes dépensées;
 - Le nombre de demandes au Programme d'aide aux employés (PAE)
 - Les sommes dépensées spécifiquement en ressources externes en la matière.
114. Concernant l'achat de matériel de protection individuel par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 :
- Total des dépenses réalisées;
 - Type de matériel de protection acquis (gants, gels, visières, etc.);
 - Liste des fournisseurs retenus;
 - Coûts d'installation;
 - Liste des contrats accordés et montants déboursés;
 - Si les contrats ont été accordés de gré à gré, en fournir le motif;
115. Concernant l'entretien ménager et la désinfection des locaux du ministère ou de l'organisme en 2020-2021, fournir :
- Le total des sommes dépensées;
 - Le nom des fournisseurs retenus;
 - La liste des contrats.

116. Fournir chaque avis reçu par le ministère ou l'organisme de la part de la Direction nationale de la Santé publique, l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) ou, en lien avec la pandémie de la COVID-19.
117. Coût total de mise en place de mesures découlant des visites de la CNESST dans les locaux du ministère ou de l'organisme ainsi qu'une liste des recommandations effectuées.
118. Nombre de plaintes reçues par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 en lien avec la pandémie de COVID-19. (Préciser le nombre de plaintes provenant des employés et le nombre de plaintes provenant du public)
119. Consignes et directives données aux employés des cabinets ministériels en lien avec la pandémie de COVID-19 et leur présence au bureau en 2020-2021.
120. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2020-2021 et qui ont fait l'objet d'une autorisation du sous-ministre, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant :
- a) le nombre d'autorisations;
 - b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi;
 - c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi;
 - d) le montant accordé;
 - e) les motifs de la demande;
121. Liste détaillée de tous les contrats accordés en vertu des articles 118 et 123 de la Loi sur la santé publique, en indiquant :
- a) le nom du professionnel ou de la firme;
 - b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
 - c) le coût;
 - d) l'état de prestation des services;
 - e) l'échéancier.
122. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en 2020-2021, en indiquant :
- a) les noms du professionnel ou de la firme;
 - b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat;
 - c) leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
 - c) le coût;
 - d) l'échéancier;
 - e) dans le cas d'un octroi par soumission, les noms des soumissionnaires et le montant des soumissions.
123. Nombre de demandes d'accès à l'information par ministère et organisme en 2020-2021:
- a) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;
 - b) le nombre de refus (avec mention de la raison ou de l'article);
 - c) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
 - d) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours.
124. La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires versés à ces personnes.
125. Pour la préparation des projets de loi, des politiques, des stratégies ou des consultations gouvernementales, indiquer, pour chaque type, si une entente de confidentialité a été requise par le ministère ou le cabinet auprès des partenaires. Le cas échéant, pour chacun des types visés,

fournir la liste des partenaires engagés ainsi que ladite entente.

126. Pour le ministère et chacun de ses organismes, en 2020-2021, indiquer le nombre de divulgations d'actes répréhensibles reçues, le nombre d'enquêtes (débutées, en cours ou terminées), ainsi que le nombre de divulgations fondées, y compris celles ayant mené à des mesures correctives. Préciser, pour chaque divulgation, la catégorie d'actes répréhensibles visée à l'article 4 de la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics (2016, chapitre 34).
127. Nombre de postes ouverts pour les années financières 2019-2020 et 2020-2021 ; et nombre de postes comblés pour chaque catégorie d'emploi présente au sein du ministère.
128. Veuillez indiquer les montants qui ont été alloués à la rémunération des stages depuis 2016.
 - a) Nombre de stagiaires reçus;
 - b) Heures de stages effectués;
 - c) Rémunération totale déboursée.
129. Fournir une description de la dotation de véhicules au sein du ministère ou de l'organisme, ventilée par région et incluant :
 - a) nombre total de véhicules;
 - b) le type de véhicules;
 - c) le nombre de véhicules hybrides;
 - d) le nombre de véhicules hybrides rechargeables;
 - e) le nombre de véhicules électriques.
130. Veuillez fournir une liste des actions effectuées dans le ministère ou l'organisme en lien avec le PACC 2020, pour 2019-2020, incluant :
 - a) les sommes dépensées pour chaque action;
 - b) le nombre d'ETC dédiés au suivi ou à la mise en œuvre de chaque action.
131. Fournir la liste des rencontres avec des représentants autochtones, avec la date de la rencontre, les nations représentées et l'objet de la rencontre.
132. Faire une liste de toutes les analyses différenciées selon les sexes (ADS+) effectuées au sein de tous les ministères et tous les organismes. Donner le coût pour effectuer chacun de ces analyses en ETC ou le montant du contrat octroyé.

1. Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2020-2021 :
 - a) les endroits et dates de départ et de retour;
 - b) la copie des programmes et rapports de mission;
 - c) les personnes rencontrées;
 - d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.);
 - e) les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;
 - f) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et fonctionnaires concernés et autres participants;
 - g) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant;
 - les détails de ces ententes;
 - les résultats obtenus à ce jour;
 - h) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé;
 - i) la description de la nature du voyage incluant, le cas échéant, le nom du ou des événements concernés
 - j) les points de presse tenus lors de ces missions et leurs coûts;
 - k) toute consigne sanitaire encadrant le retour de ces missions.

Aucun voyage hors Québec n'a été fait par le Tribunal administratif du logement durant la période 2020-2021.

- a) Sans objet
- b) Sans objet
- c) Sans objet
- d) Sans objet
- e) Sans objet
- f) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- g) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- h) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- i) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- j) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- k) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

Les renseignements concernant les Ministres, les titulaires d'un emploi supérieur et leurs accompagnateurs, en réponse à cette question, sont diffusés sur une base trimestrielle sur le site Internet du Ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4, paragraphe 18).

<https://extranet.tal.gouv.qc.ca/internet/fr/acces/transparent.asp> .

2. Pour chacun des voyages faits en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes pour 2020-2021 :
- a) les raisons du déplacement;
 - b) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
 - c) les coûts ventilés;
 - d) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.;
 - e) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.
-

Aucun voyage ou déplacement en avion ou en hélicoptère au Québec n'a été fait par un dirigeant du Tribunal administratif du logement durant la période 2020-2021.

- a) Sans objet
- b) Sans objet
- c) Sans objet
- d) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- e) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 17). Inscrire le lien Internet.

<https://extranet.tal.gouv.qc.ca/internet/fr/acces/transparent.asp> .

3. Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant:
- a) la ventilation des sommes dépensées pour 2020-2021, et les prévisions pour 2021-2022;
 - b) les noms des firmes de publicité retenues;
 - c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
 - d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;
 - e) le but visé par chaque dépense;
 - f) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;
 - g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.

-
- a) Le Tribunal administratif du logement n'a pas engagé de dépenses en publicité, en articles promotionnels et en commandites en 2020-2021.
 - b) Sans objet
 - c) Sans objet
 - d) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
 - e) Sans objet
 - f) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
 - g) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

Les coûts reliés aux frais de publicité concernant les bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinet et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du TAL en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 24) : <https://extranet.tal.gouv.qc.ca/internet/fr/acces/transparent.asp> .

4. Liste des dépenses de publicité effectuées spécifiquement sur Internet (Facebook, Amazon, etc.) en indiquant :
- a) la ventilation des sommes dépensées pour 2020-2021, et les prévisions pour 2021-2022;
 - b) les noms des firmes de publicité retenues ;
 - c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) ;
 - d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;
 - e) le but visé par chaque dépense;
 - f) le rapport statistique sur la portée et la clientèle visée.

Lorsque le contrat est conclu par l'intermédiaire d'une firme de publicité, détailler les publicités effectuées sur Internet.

- a) Le Tribunal administratif du logement n'a pas effectué de dépenses en 2020-2021 pour de la publicité effectuée spécifiquement sur Internet.
- b) Sans objet
- c) Sans objet
- d) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- e) Sans objet
- f) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

5. Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) séparément :

Par le cabinet ministériel :

- a) les sommes dépensées en 2020-2021 et les prévisions pour 2021-2022, ventilées par type d'événement;
- b) le but visé par chaque dépense;
- c) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;
- d) si l'événement s'est tenu virtuellement.

Par le ministère ou l'organisme :

- e) les sommes dépensées en 2020-2021 et les prévisions pour 2021-2022, ventilées par type d'événement;
- f) le but visé par chaque dépense;
- g) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;
- h) si l'événement s'est tenu virtuellement.

Par un professionnel ou par une firme externe :

- i) les sommes dépensées en 2020-2021 et les prévisions pour 2021-2022, ventilées par type d'événement;
- j) le nom du professionnel ou de la firme de publicité;
- k) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- l) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.;
- m) le but visé par chaque dépense;
- n) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;
- o) si l'événement s'est tenu virtuellement.

Par le cabinet ministériel :

- a) Sans objet
- b) Sans objet
- c) Sans objet
- d) Sans objet

Par le ministère ou l'organisme :

- e) 325 \$ pour la participation au Salon Visez Droit
- f) Faire connaître les droits et les obligations des locataires et locateurs en matière de bail résidentiel
- g) Un seul événement : Salon Visez Droit
- h) L'événement s'est tenu virtuellement.

Par un professionnel ou par une firme externe :

- i) Sans objet
- j) Sans objet
- k) Sans objet
- l) Sans objet
- m) Sans objet
- n) Sans objet
- o) Sans objet

6. La liste des dépenses en formation de communication :

Organisée par le ministère ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées en 2020-2021 et les prévisions pour 2021-2022, ventilées par type d'événement;
- b) le but recherché par chaque dépense;
- c) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

Données par un professionnel ou une firme externe :

- d) les sommes dépensées en 2020-2021 et les prévisions pour 2021-2022;
 - e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications;
 - f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
 - g) la liste et les noms des fournisseurs ou/et des consultants, s'il y a lieu;
 - h) le but visé par chaque dépense;
 - i) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.
-

Organisée par le ministère ou l'organisme :

- a) Aucune dépense n'a été effectuée en 2020-2021.
- b) Sans objet
- c) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

Données par un professionnel ou une firme externe :

- d) Aucune dépense n'a été effectuée en 2020-2021.
- e) Sans objet
- f) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- g) Sans objet
- h) Sans objet
- i) Sans objet

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphes 22 et 23).
<https://extranet.tal.gouv.qc.ca/internet/fr/acces/transparent.asp>.

7. La liste des dépenses en formation de communication organisée pour le personnel politique, les membres du conseil exécutif ou les députés en indiquant :
- a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2020-2021 et les prévisions pour 2021-2022;
 - b) le but visé par chaque dépense;
 - c) la nature de la formation;
 - d) les personnes ou la firme qui ont donné la formation;
 - e) les personnes qui ont reçu la formation ainsi que le titre de leur fonction.
-

- a) Sans objet
- b) Sans objet
- c) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- d) Sans objet
- e) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphes 22 et 23).
<https://extranet.tal.gouv.qc.ca/internet/fr/acces/transparent.asp>.

8. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, y compris le cabinet ministériel en 2020-2021, en indiquant:
- a) les noms du professionnel ou de la firme;
 - b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
 - c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
 - d) la date d'octroi du contrat;
 - e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
 - f) l'échéancier;
 - g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

Lorsque le contrat est octroyé par le cabinet ministériel, l'indiquer.

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU LOGEMENT
LISTE DES CONTRATS DE MOINS DE 25 000 \$ (2020-2021)

a) Fournisseurs	c) Objet du contrat	e) Montant
9247-9724 Québec inc. (Groupe Gagnon)	Déchetage de documents	4 409,80 \$
9332-3947 Québec inc. (Plaza Universel)	Location de salle	18 525,00 \$
Acklands - Grainger Inc.	Fournitures - COVID-19	2 707,51 \$
Addison Électronique Repentigny	Fournitures - COVID-19	1 699,66 \$
Air Spécialiste inc.	Entretien des unités informatiques et de la salle des serveurs	1 212,00 \$
Amazon.ca	Fournitures	13 214,45 \$
Artopex inc.	Mobilier de bureau	1 173,72 \$
B&H Photo Vidéo	Fournitures	1 676,36 \$
Beaupré, Jean (Avocat)	Avocat	4 981,32 \$
Bell Canada	Centre d'appel	1 700,00 \$
Bouchard, Annie (sténographe officielle)	Sténographe	2 038,60 \$
Carpentier, huissiers de justice	Huissier	1 003,11 \$
CDW Canada corp.	Fournitures	1 433,78 \$
Club des Économies Dentaires inc.	Fournitures - COVID-19	12 303,00 \$
Complexe 1425 RLO S.E.C	Entretien - COVID-19	13 835,61 \$

a) Fournisseurs	c) Objet du contrat	e) Montant
Compugen inc.	Fournitures	1 699,58 \$
Conservatoire de musique et d'art dramatique de Val-d'Or	Location de salle	2 800,00 \$
Corporate Express Canada, Inc.	Fournitures	1 865,50 \$
Costco Wholesale Canada Ltd	Fournitures	2 070,46 \$
Courrier du Suroît (logiciels personnalisés du Suroît inc.)	Courrier et messagerie	1 936,75 \$
Darveau & associé Huissiers de justice S.E.N.C.	Huissier	2 463,73 \$
Dator inc.	Service de caisse enregistreuse	3 375,00 \$
Déménagement Mont-Bruno/Lakeshore inc.	Transport de mobilier	1 687,49 \$
DirectDials.com	Fournitures	6 717,00 \$
Displays 2 Go	Fournitures - COVID-19	1 623,88 \$
Drolet & St-Germain, Huissiers de justice	Huissier	1 861,42 \$
Druide Informatique inc.	Licence informatique	2 251,50 \$
Éditions Wilson et Lafleur inc., Les	Accès électronique et ouvrages de référence	2 080,85 \$
Électronique Microtech Canada inc.	Système de gestion d'aire d'attente	6 295,00 \$
Estampe & Sceau Central	Fournitures	2 577,49 \$
Étude Derepentigny inc.	Huissier	2 090,88 \$
Étude Jean-Marc Claveau	Huissier	1 792,53 \$
Fibrenoire inc.	Service de connexion internet	15 735,00 \$
Foxit Software inc.	Licence informatique	9 573,17 \$
Galarneau, Sauvé inc.	Huissier	8 804,35 \$
Gardium Sécurité	Agent de sécurité	9 008,71 \$
Gestar cons. et form. en gestion des doc. adm. et des archives inc.	Licence informatique	1 303,76 \$
Gestion B.L. (9300-4877 Québec inc.)	Agent de sécurité	2 150,00 \$
Gestion capital Gosselin inc.	Entretien - COVID-19	10 088,86 \$

a) Fournisseurs	c) Objet du contrat	e) Montant
Gestion immobilière l'Industrielle Alliance-vie inc.	Entretien - COVID-19	24 832,92 \$
Global One Technology Group	Équipements serveurs informatiques	6 556,92 \$
Grand & Toy limitée	Fournitures	11 517,08 \$
Groupe de sécurité Garda s.e.n.c.	Agent de sécurité	22 865,37 \$
I.C.I. Influence communications inc.	Presse électronique	16 004,62 \$
Insight Canada inc.	Serveurs et support de stockage	1 119,32 \$
Jean-Claude Dubé, avocat, S.A.	Avocat	5 395,31 \$
Julien inc.	Équipement - COVID-19	24 992,00 \$
Laboratoires Choisy ltée	Fournitures - COVID-19	17 689,22 \$
Lalema inc.	Fournitures - COVID-19	1 197,00 \$
Leblanc, François (avocat)	Avocat	2 160,00 \$
Lexisnexis Canada inc.	Fournitures	3 630,50 \$
M.F.B.B "Société en Nom Collectif"	Fournitures	7 389,94 \$
Mobilier de Bureau MBH inc.	Mobilier de bureau	20 826,58 \$
Mode Le Grenier inc.	Fournitures - COVID-19	14 984,95 \$
Momentum 2000 inc.	Entretien des refroidisseurs d'eau	5 025,02 \$
Morency, Société d'avocats, s.e.n.c.r.l.	Avocat	3 162,08 \$
Morneau Shepell Ltd.	Service de santé - aide aux employés	4 800,75 \$
Nedco (Rexel Canada électrique inc.)	Fournitures	1 113,00 \$
Neptune Security Services Inc.	Agent de sécurité	22 290,09 \$
Norbec Communication	Micro - système d'appel	2 870,00 \$
Oburo	Mobilier de bureau	11 972,39 \$
Option ergonomie	Évaluation ergonomique de postes de travail	1 610,00 \$
Paradis Montpetit Beauchamp, huissier justice, div. Recouv.	Huissier	1 502,79 \$
Paré, Ouellet, Bigaouette et associés	Huissier	2 097,90 \$

a) Fournisseurs	c) Objet du contrat	e) Montant
PC-Canada.com	Fournitures	6 480,49 \$
PDQ.COM corporation	Licence informatique	1 187,55 \$
Pharmacie Souad Khouri inc.	Envois postaux	3 487,54 \$
Picard Sirard Poitras, Avocats	Avocat	7 787,37 \$
Pogz inc.	Fournitures	2 365,00 \$
Prévention-Incendie Safety First inc.	Fournitures	1 764,60 \$
Publication Mass-média inc. (Le courrier parlementaire)	Presse électronique	2 250,00 \$
Purolator inc.	Courrier et messagerie	24 879,91 \$
Quality Inn & Suites Matane	Location de salle	1 050,00 \$
Regroupement de réseaux en santé des personnes au travail	Ouvrages de référence	3 247,48 \$
Relocalisation Quali-T-Plus	Service de déménagement	3 922,50 \$
Rogers Communications Canada inc.	Service de téléphonie mobile	3 055,09 \$
S. Graphique inc	Équipement - COVID-19	2 995,00 \$
SAS Institute [Canada] inc.	Licence informatique	3 045,72 \$
Sécurité B.S.L. Itée	Agent de sécurité	3 587,70 \$
Service d'Interprétation Visuelle et Tactile du Montréal-Métropolitain	Service d'interprétation	2 662,50 \$
Services conseils Hardy inc., Les	Formation	2 280,00 \$
Services d'Épinglerie inc., Les	Fournitures	1 577,00 \$
Services Xpression numeric inc., Les	Fournitures - COVID-19	4 805,00 \$
Shopper + inc.	Fournitures	5 539,89 \$
Services Desjardins	Location de terminaux PDV	17 715,00 \$
Sistek Data	Fournitures	3 222,00 \$
Société en commandite transport de valeurs GARDA	Transport de valeurs	16 265,93 \$
Solotech inc.	Système d'enregistrement	3 941,50 \$
Son-Image-Systèmes pour la Communication Siscom inc.	Système d'appel	13 113,09 \$

a) Fournisseurs	c) Objet du contrat	e) Montant
Staples Advantage	Mobilier de bureau et fournitures	17 528,37 \$
Team Viewer GmbH	Licence informatique	1 990,80 \$
Technologies LogikPOS inc., Les	Service de caisse enregistreuse	3 726,51 \$
Teknion Limited	Mobilier bureau	2 381,43 \$
Telus	Service de téléphonie mobile	9 265,16 \$
Tenaquip limitée	Fournitures	1 444,43 \$
Terranova Worldwide corporation	Formation	3 200,00 \$
Thomson Reuters	Ouvrages de référence	5 801,41 \$
Traductions KLM inc.	Service de transcription	1 269,60 \$
Uline Canada Corporation	Fournitures - COVID-19	18 691,93 \$
UTC Fire & Security Canada inc.	Fournitures	1 640,62 \$
Veilleux, Roxanne (sténographe)	Sténographe	1 408,30 \$
Vidéotron ltée	Service de connexion internet	4 842,87 \$
Wolters Kluwer Québec ltée	Accès électronique et ouvrages de référence	3 292,00 \$
Total		640 083,87 \$

Les questions b), d), f) et g) ne semblent pas pertinentes à l'étude des crédits.

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et ces informations sont aussi disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://seao.ca/>.

9. Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant :
- a) la liste des soumissions et le montant de chacune;
 - b) la grille d'évaluation des soumissions;
 - c) la justification du choix du soumissionnaire retenu et la justification de ce choix;
 - d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;
 - e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.
-

Aucun appel d'offres public n'a été lancé par le Tribunal administratif du logement en 2020-2021.

- a) Sans objet
- b) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- c) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- d) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- e) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec: <https://www.seao.ca/>

10. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2020-2021 :
- a) liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement;
 - b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale);
 - c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants;
 - d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé;
 - e) une description de son mandat;
 - f) la date de début de son contrat;
 - g) la date prévue de fin de son contrat;
 - h) sa rémunération annuelle.

Les informations relatives aux contrats octroyés à des firmes externes sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca/> ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

11. Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques initié pour l'exercice financier 2020-2021, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :

- a) le nom du projet;
- b) la nature du projet;
- c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
- d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
- e) les plus récentes évaluations du coût du projet;
- f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
- g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;
- h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
- i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
- j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet;
- k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère:
 - La valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants;
- l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics;
- m) nombre et liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI en 2020-2021.

-
- a) Aucun nouveau projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques n'a été initié en 2020-2021.
 - b) Sans objet
 - c) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
 - d) Sans objet
 - e) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
 - f) Sans objet
 - g) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
 - h) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
 - i) Sans objet
 - j) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
 - k) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
 - l) Sans objet
 - m) Sans objet

De l'information sur les projets informatiques de plus de 100 000 \$ est également disponible sur le site Internet du Tableau de bord en ressources informationnelles à l'adresse suivante:
<https://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca/tableau-de-bord/>.

12. Pour chaque projet de développement informatique en infonuagique, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :
- a) le nom du projet ;
 - b) la nature du projet ;
 - c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu) ;
 - d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet ;
 - e) les plus récentes évaluations du coût du projet ;
 - f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière ;
 - g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet ;
 - h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates ;
 - i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour ;
 - j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet ;
 - k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :
 - La valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants.
 - l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique-cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics.
-

La réponse est fournie à la question 11.

13. De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2020-20221, ventilé par mois, de chacune des dépenses suivantes:

- a) la photocopie;
- b) le mobilier de bureau;
- c) l'ameublement;
- d) la décoration et l'embellissement, incluant les œuvres d'art et les frais pour l'entretien des plantes;
- e) le distributeur d'eau de source;
- f) le remboursement des frais de transport;
- g) le remboursement des frais d'hébergement;
- h) le remboursement des frais de repas;
- i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;
- j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
 - I. a) au Québec;
 - II. b) à l'extérieur du Québec.

Catégorie des dépenses	Coût 2020-2021 ¹
a) Photocopie :	33 591 \$
b) Mobilier de bureau :	60 921 \$
c) Ameublement :	0 \$
d) Décoration et embellissement, incluant les œuvres d'art et les frais pour l'entretien des plantes:	0 \$
e) Distributeur d'eau de source :	514 \$
f) Remboursement des frais de transport :	36 943 \$
g) Remboursement des frais d'hébergement :	7 271 \$
h) Remboursement des frais de repas :	8 203 \$
i) Remboursement des frais d'alcool et de fêtes :	0 \$
j) Ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :	
I. a) au Québec :	
Frais de voyage	1 508 \$
Frais d'inscription	11 964 \$
II. b) à l'extérieur du Québec :	
Frais de voyage :	0 \$
Frais d'inscription :	0 \$

Note 1 : Les montants inscrits couvrent la période du 1^{er} avril 2020 au 28 février 2021.

Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinets et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

14. De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant pour 2020-2021, ventilé par mois, de chaque dépense reliée à la téléphonie:
- a) le nombre de téléphones cellulaires utilisés, ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil;
 - b) le nombre de tablettes électroniques utilisées ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil;
 - c) les coûts d'acquisition des appareils;
 - d) le coût d'utilisation des appareils;
 - e) le coût des contrats téléphoniques;
 - f) les noms des fournisseurs;
 - g) le nombre de minutes utilisées;
 - h) le coût des frais d'itinérance et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme;
 - i) le coût lié aux dépassements des forfaits de données et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme ;
 - j) les coûts de résiliation, s'il y a lieu;
 - k) le nombre d'ordinateurs portables utilisés ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil.

Dépenses téléphoniques	Coûts 2020-2021
a) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.	-
b) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.	-
c) Le coût d'acquisition des appareils :	0 \$
d) et e) Le coût d'utilisation des appareils et des contrats téléphoniques au 28 février 2021	12 320 \$
f) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.	-
g) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.	-
h) Le coût des frais d'itinérance	0 \$
i) Le coût des dépassements de forfaits de données	0 \$
j) Le coût de résiliation	0 \$
k) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.	-

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 25).
<https://extranet.tal.gouv.qc.ca/internet/fr/acces/transparent.asp>

- 15.a) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : a) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et plus;

CATÉGORIE	TRANCHE D'ÂGE	SEXE			GROUPE CIBLE				
		HOMME	FEMME	TOTAL	MINORITÉ VISIBLE	PERSONNE HANDICAPÉE	ANGLOPHONE	AUTOCHTONE	TOTAL
PERSONNEL D'ENCADREMENT	65+								
	60-64	1		1					
	55-59		1	1			1		1
	50-54		2	2					
	45-49	2	1	3	1				1
	40-44	1		1					
	35-39		2	2					
SOUS-TOTAL		4	6	10	1		1		2
PERSONNEL PROFESSIONNEL	65+		1	1	1				1
	60-64	1	1	2					
	55-59	1	1	2					
	50-54	1	2	3	1				1
	45-49	1	3	4	2				2
	40-44	5	2	7	3				3
	35-39	1	3	4	2				2
SOUS-TOTAL		10	13	23	9				9
PERSONNEL FONCTIONNAIRE	65+	2	2	4	2	1			3
	60-64	4	15	20		2			2
	55-59	4	18	22	3	1			4
	50-54	7	10	17	5	2		1	8
	45-49	16	20	36	16	6		1	23
	40-44	5	16	21	14	2			16
	35-39	6	10	16	11	1			12
SOUS-TOTAL		44	91	135	51	15		2	68
TOTAL		58	110	168	61	15	1	2	79

Source SAGIR : 2021-02-28 – Personnel régulier assujetti à la Loi sur la fonction publique

- 15.b) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : b) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et moins;

CATÉGORIE	TRANCHE D'ÂGE	SEXE			GROUPE CIBLE				
		HOMME	FEMME	TOTAL	MINORITÉ VISIBLE	PERSONNE HANDICAPÉE	ANGLOPHONE	AUTOCHTONE	TOTAL
PERSONNEL D'ENCADREMENT	- 25								
	25-29								
	30-34								
SOUS-TOTAL		0	0	0	0	0	0	0	0
PERSONNEL PROFESSIONNEL	- 25								
	25-29								
	30-34		2	2					
SOUS-TOTAL		0	2	2	0	0	0	0	0
PERSONNEL FONCTIONNAIRE	- 25		1	1					
	25-29	1	4	5	2				2
	30-34	3	11	14	5	2			7
SOUS-TOTAL		4	16	20	7	2	0	0	9
TOTAL		4	18	22	7	2	0	0	9

Source SAGIR : 2021-02-28 – Personnel régulier assujetti à la Loi sur la fonction publique

- 15.c) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : c) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;
-

Le nombre total de jours de maladie pris par le personnel¹ : 838,5² jours

- Cadre : 14,5
- Professionnel : 190,0
- Fonctionnaire : 634,0

Note 1 : Personnel assujetti à la Loi sur la fonction publique

Note 2 : Ne tient pas compte des jours d'assurance-traitement

Source SAGIP : 2021-03-12

- 15.d) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : d) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;

RÉSERVE DE JOURS DE MALADIE (INCLUANT BANQUE)						
CATÉGORIE	Moins de 10 jours	Entre 10 à 50 jours	Entre 50 et 100 jours	100 jours et plus	TOTAL	VALEUR ESTIMÉE (\$)
Personnel d'encadrement	1	5	3	1	10	205 937
Personnel professionnel	8	14	3	2	27	280 296
Personnel fonctionnaire	82	61	10	8	161	579 330
Total	91	80	16	11	198	1 065 563

Personnel assujetti à la Loi sur la fonction publique
Source SAGIP et SAGIR : 2020-03-12

15. e) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2021 : e) le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.) : - le coût moyen par employé, selon la classe de travail.

CATÉGORIE	HEURES SUPPLÉMENTAIRES EFFECTUÉES	MONTANT TOTAL (\$)	PAYÉES		COMPENSÉES	
			HEURES	MONTANT (\$)	HEURES	MONTANT (\$)
Personnel professionnel	1 768,15	105 933,60	1 754,42	105 344,24	13,73	589,36
Personnel fonctionnaires	3 685,53	146 042,62	3 666,41	145 568,11	19,12	475,51
TOTAL	5 453, 68	251 976,22	5 420,83	250 912,35	32,85	1 064,87

Source SAGIP : 2021-03-12

Le coût moyen par employé, selon la classe d'emploi, n'est pas disponible.

15. f) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : f) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;

Le nombre total de jours de vacances pris par le personnel¹ : 2 962 jours

	JOURS DE VACANCES PRIS PAR MOIS												
	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	TOTAL
Personnel d'encadrement	0	0	11	31	39,5	9	2	0	23	3	0	12	130,5
Personnel professionnel	0	15	14	43	125,5	53	17,5	14	38	24,5	15	31	390,5
Personnel fonctionnaire	53	76	132	386	577,5	234	104	92,5	305,5	169	132	179,5	2 441
TOTAL	53	91	157	460	742,5	296	123,5	106,5	366,5	196,5	147	222,5	2 962

Note 1 : Personnel assujetti à la Loi sur la fonction publique
Source SAGIP : 2021-03-12

15. g) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : g) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;

RÉSERVE DE JOURS DE VACANCES						
Catégorie¹	Moins de 10 jours	Entre 10 à 50 jours	Entre 50 et 100 jours	100 jours et plus	TOTAL	VALEUR ESTIMÉE (\$)
Total	93	76	5	2	176	593 849,96

Note 1 : Employés réguliers et occasionnels assujettis à la Loi sur la fonction publique sans distinction de catégorie d'emploi.
Source SAGIP et SAGIR : 2021-03-12

15. h) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : h) le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique;

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

15. i) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : i) le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers;

En ce qui a trait à l'information recherchée concernant la liste du personnel, par catégorie d'emploi, qui reçoit une rémunération et une prestation de retraite d'un régime de retraite, nous vous informons que ces renseignements renferment des renseignements personnels confidentiels au sens de l'article 54 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*. Le paragraphe 1^o de l'article 53 ainsi que le premier alinéa de l'article 59 de cette loi nous obligent à refuser de donner accès à ces renseignements. Par ailleurs, l'amalgame des renseignements recherchés n'a pas un caractère public conformément à l'article 57 de la Loi sur l'accès.

15. j) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : j) l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);

TERRITOIRE HABITUEL DE TRAVAIL			CATÉGORIE D'EMPLOI – PERSONNEL RÉGULIER ¹			
# RÉGION ADMNISTRATIVE	RÉGION	VILLE	CADRE	PROFESSIONNEL	FONCTIONNAIRE	TOTAL
01	Bas-Saint-Laurent	Rimouski Rivière du loup Matane			3	3
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	Saguenay Roberval			4	4
03	Capitale-Nationale	Québec	1	1	10	12
04	Mauricie	Shawinigan Trois-Rivières			3	3
05	Estrie	Sherbrooke			3	3
06	Montréal	Centre-Ville Village Olympique	9	24	94	127
07	Outaouais	Gatineau			4	4
08	Abitibi-Témiscamingue	Rouyn-Noranda Val-D'Or			2	2
09	Côte-Nord	Baie Comeau Sept-Îles			3	3
10	Nord-du-Québec					
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Gaspé			2	2
12	Chaudière-Appalaches ²	Saint-Joseph de Beauce Thetford-Mines				
13	Laval	Laval			7	7
14	Lanaudière	Joliette			3	3
15	Laurentides	St-Jérôme			3	3
16	Montérégie	Longueuil Saint-Hyacinthe Granby Saint-Jean-sur-Richelieu Salaberry-de-Valleyfield			11	11
17	Centre-du-Québec	Drummondville			2	2

TERRITOIRE HABITUEL DE TRAVAIL			CATÉGORIE D'EMPLOI – PERSONNEL RÉGULIER ¹			
# RÉGION ADMNISTRATIVE	RÉGION	VILLE	CADRE	PROFESSIONNEL	FONCTIONNAIRE	TOTAL
TOTAL			10	25	154	189

Note 1 : Employés réguliers assujettis à la Loi sur la fonction publique.

Note 2 : Bureau desservi par du personnel d'autres bureaux selon les besoins de service. - Source SAGIR : 2021-02-28

15. k) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : k) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;
-

Deux employés bénéficient d'une prime de niveau expert. Aucun employé ne bénéficie d'une prime de niveau émérite.

Source SAGIR : 2021-02-28

- 15.l) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : l) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;
-

Aucun employé ne bénéficie d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'il accomplit. Aucune situation de classement non conforme.

15.m) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : m) le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (le centre principal de direction et chacune des régions);

TERRITOIRE HABITUEL DE TRAVAIL			CATÉGORIE D'EMPLOI – PERSONNEL RÉGULIER ¹									
# RÉGION ADMNISTRATIVE	RÉGION	VILLE	CADRE			PROFESSIONNEL			FONCTIONNAIRE			TOTAL
			Rég	Occ.	Vacant	Rég.	Occ.	Vacant	Rég.	Occ.	Vacant	
01	Bas-Saint-Laurent	Rimouski Rivière du loup Matane							3			3
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	Saguenay Roberval							4		1	5
03	Capitale-Nationale	Québec	1			1			10	1	2	15
04	Mauricie	Shawinigan Trois-Rivières							3	1	1	5
05	Estrie	Sherbrooke							3		1	4
06	Montréal	Centre-Ville Village Olympique	9			24		2	94	1	9	139
07	Outaouais	Gatineau							4		1	5
08	Abitibi-Témiscamingue	Rouyn Val-D'Or							2		1	3
09	Côte-Nord	Baie Comeau Sept-Îles							3			3
10	Nord-du-Québec											
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Gaspé							2			2
12	Chaudière-Appalaches ²	Saint-Joseph de Beauce Thetford-Mines										
13	Laval	Laval							7	1		8
14	Lanaudière	Joliette							3			3

TERRITOIRE HABITUEL DE TRAVAIL			CATÉGORIE D'EMPLOI – PERSONNEL RÉGULIER ¹									
# RÉGION ADMNISTRATIVE	RÉGION	VILLE	CADRE			PROFESSIONNEL			FONCTIONNAIRE			TOTAL
			Rég	Occ.	Vacant	Rég.	Occ.	Vacant	Rég.	Occ.	Vacant	
15	Laurentides	St-Jérôme							3			3
16	Montérégie	Longueuil Saint-Hyacinthe Granby Saint-Jean-sur- Richelieu Salaberry-de- Valleyfield							11	1		12
17	Centre-du- Québec	Drummondville							2			2
SOUS-TOTAL			10			25		2	154	5	16	212
TOTAL			10			27			175			212

Note 1 : Employés réguliers assujettis à la Loi sur la fonction publique.

Note 2 : Bureau desservi par du personnel d'autres bureaux selon les besoins de service.

Source SAGIR : 2021-02-28

15. n) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour les trois dernières années ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : n) le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires;
-

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

- 15.o) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : o) le nombre d'employés permanents et temporaires;
-

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

- 15.p) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : p) le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ;
-

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

- 15.q) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : q) le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi;
-

Aucun poste n'a été aboli en 2020-2021.

15. r) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : r) l'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

- 15.s) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : s) le nombre de postes vacants et le nombre d'ETC non comblés, ventilé par région.
-

Le nombre de postes vacants en date du 28 février 2021 est de 18.

RÉGION ADMINISTRATIVE	POSTES VACANTS
Bas-Saint-Laurent	0
Saguenay-Lac-St-Jean	1
Capitale-Nationale	2
Mauricie	1
Estrie	1
Montréal	11
Outaouais	1
Abitibi-Témiscamingue	1
Côte-Nord	0
Nord-du-Québec	0
Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine	0
Chaudière-Appalaches	0
Laval	0
Lanaudière	0
Laurentides	0
Montérégie	0
Centre-du-Québec	0

Source : SAGIR : 2021-02-28

16.

- a) Pour chaque ministère et organismes, par direction, pour l'année 2020-2021 et les prévisions pour l'année 2020-2021 de : a) le nombre de départs à la retraite, incluant le total et la ventilation des indemnités versées ou estimées;
- b) Pour chaque ministère et organismes, par direction, pour l'année 2020-2021 et les prévisions pour l'année 2020-2021 de : b) le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;
- c) Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : c) le nombre de départs à la retraite prévus pour 2020-2021 et les indemnités de retraite qui seront versées.
- d) Pour chaque ministère et organismes, par direction, pour l'année 2020-2021 et les prévisions pour l'année 2020-2021 de : d) le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.

-
- a) La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.
 - b) Au 28 février 2021, quatre départs à la retraite d'employés réguliers ont fait l'objet de remplacements en 2020-2021.
 - c) La réponse est fournie à la question 16 a).
 - d) Au 28 février 2021, il y a trois personnes retraitées engagées à titre d'employés occasionnels ayant un contrat de travail d'un an renouvelable, et ce, conformément à la directive gouvernementale concernant les emplois occasionnels de la fonction publique

17. Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2020-2021 en indiquant pour chacun d'eux :

- a) l'emplacement de la location;
- b) la superficie totale pour chaque local loué;
- c) la superficie totale réellement occupée;
- d) la superficie inoccupée;
- e) le coût de location au mètre carré;
- f) le coût total de ladite location;
- g) les coûts d'aménagement, de rénovations réalisées depuis le 1er avril 2018, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
- h) la durée du bail;
- i) propriétaire de l'espace loué;
- j) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant;
- k) s'il s'agit d'un renouvellement de bail ou d'un bail concernant une nouvelle adresse;
- l) en cas de résiliation de bail en cours d'année, les coûts de résiliation.

a) b) f) g) h) et i)

a) Emplacement	b) Superficie louée en m ²	f) Coût total	g) Coût des aménagements 2020-2021	h) Durée du bail	i) Propriétaire de l'espace loué
BAIE-COMEAU 625, boul. Laflèche	33,88	6 853,87 \$	-	2025-06-14	Société en commandite Laflèche
DRUMMONDVILLE 1680, boul. Saint-Joseph	96,34	14 348,82 \$	-	Note 1	S.Q.I.
GASPÉ 96, montée de Sandy Beach	41,16	9 420,55 \$	-	Note 1	S.Q.I.
GATINEAU 170, rue de l'Hôtel-de-ville	379,98	87 946,34 \$	-	Note 1	S.Q.I.
GRANBY 77, rue Principale	174,74	25 156,76 \$	-	Note 1	S.Q.I.
JOLIETTE 150, rue Saint-Paul	132,19	26 555,86 \$	-	2024-04-30	Gestion Centre Joliette Inc.
LAVAL 1434, boul. Daniel-Johnson	627,45	138 497,89 \$	-	2027-07-31	161161 Canada Inc.

a) Emplacement	b) Superficie louée en m ²	f) Coût total	g) Coût des aménagements 2020-2021	h) Durée du bail	i) Propriétaire de l'espace loué
LONGUEUIL 201, Place Charles-Lemoyne	631,61	104 901,02 \$	-	Note 1	S.Q.I.
MONTRÉAL (Village olympique) 5199, rue Sherbrooke Est	4 694,22	1 136 926,61 \$	-	2027-06-30	Capreit 2 limited partnership
MONTRÉAL (Entrepôt) 190, boul. Crémazie Est	740,17	96 233,78 \$	-	Note 1	S.Q.I.
MONTRÉAL (Centre-ville) 1425, boul. René-Lévesque Ouest	713,82	157 610,15 \$	-	2022-02-29	Complexe 1425 RLO S.E.C.
MONTRÉAL (Beaubien) 4995, rue Beaubien Est	556,61	53 153,95 \$	-	2022-02-02	S.Q.I.
QUÉBEC 900, boul. René-Lévesque Est	847,39	289 012,15 \$	15 989,77 \$	2028-03-31	9292-6369 Québec Inc.
RIMOUSKI 337, rue Moreault	54,78	8 871,96 \$	-	Note 1	S.Q.I.
RIVIÈRE-DU-LOUP 33, rue de la Cour	32,60	5 647,23 \$	-	Note 1	S.Q.I.
ROBERVAL 755, boul. Saint-Joseph	17,20	3 432,43 \$	-	2023-10-31	Société en commandite Plaza Roberval Enr.
ROUYN-NORANDA 255, rue Principale	43,08	15 697,30 \$	-	2023-10-31	9394-4189 Québec inc.
SAGUENAY 3950, boul. Harvey	276,19	55 240,57 \$	-	Note 1	S.Q.I.
SAINT-JÉRÔME 500, boul. des Laurentides	195,70	38 626,04 \$	-	2021-03-15 ¹	Investissements Galeries des Laurentides Ltée
SAINT-HYACINTHE 3225, avenue Cusson	52,74	10 368,69 \$	-	2021-08-31	Beauward Immobilier inc.
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU 109, rue Saint-Charles	124,14	23 469,72 \$	-	Note 1	S.Q.I.
SALABERRY DE VALLEYFIELD 151, rue Salaberry Ouest	93,95	17 375,63 \$	-	2022-09-30	9183-2436 Québec Inc.

¹ Bail à durée indéterminée. Négociations en cours par notre mandataire, la SQI, en vue d'une relocalisation.

a) Emplacement	b) Superficie louée en m ²	f) Coût total	g) Coût des aménagements 2020-2021	h) Durée du bail	i) Propriétaire de l'espace loué
SEPT-ÎLES 456, avenue Arnaud	46,85	13 474,86 \$	-	2021-12-31	9074-9656 Québec inc.
SHAWINIGAN 212, 6 ^e rue de la Pointe	67,16	10 356,40 \$	-	Note 1	S.Q.I.
SHERBROOKE 200, rue Belvédère Nord	273,33	61 314,92 \$	-	2019-07-14	2423-5632 Québec inc.
THETFORD-MINES 693, rue Saint-Alphonse Nord	5,20	775,05 \$	-	Note 1	S.Q.I.
TROIS-RIVIÈRES 100, rue Laviolette	293,77	46 461,30 \$	-	Note 1	S.Q.I.
VAL D'OR 595, 6 ^e Avenue	21,67	4 531,23 \$	-	2023-01-07	Monsieur André Soucy
L'ensemble des bureaux du Tribunal administratif du logement.	-	-	12 073,49\$ ²	-	-
Total versé à la SQI		2 462 261,08 \$	28 063,26 \$		

Note 1 : Aucune durée de bail pour les immeubles en propriété de la Société québécoise des infrastructures (S.Q.I.)

Note 2 : Le coût pour le changement des affiches et enseignes de l'ensemble des bureaux du Tribunal administratif du logement.

- c) Sans objet
- d) Sans objet
- e) Sans objet
- j) Sans objet
- k) Sans objet
- l) Aucune résiliation de bail en cours d'année.

L'information fournie en réponse à l'emplacement de la location, à la superficie totale pour chaque local loué, le coût total de ladite location et le propriétaire de l'espace loué est disponible dans les informations diffusées sur une base annuelle sur le site Internet du Tribunal en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 27).
<https://extranet.tal.gouv.qc.ca/internet/fr/acces/transparent.asp>.

18. Concernant les actifs immobiliers excédentaires du ministère ou de l'organisme en 2020-2021, fournir:
- a) La liste des actifs excédentaires inoccupés;
 - b) La valeur estimée de ceux-ci;
 - c) Les coûts d'entretien annuel;
 - d) Le nombre de pieds carrés de ceux-ci.

Le Tribunal administratif du logement n'a aucun actif immobilier excédentaire pour l'année 2020-2021.

19. Portrait des actifs excédentaires, ratio location propriété et nouveau pied-carrés en propriété.
-

La réponse est fournie à la question 18.

20. Pour la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2020-2021, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant :
- a) les dates des travaux;
 - b) les coûts;
 - c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.

Aucun déménagement, aménagement, rénovation ou autre travail n'ont été effectués dans les espaces occupés par la haute direction du Tribunal administratif du logement.

- a) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- b) Sans objet
- c) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

L'information fournie inclut les cabinets ministériels. Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le *Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinets et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale*.

21. De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2020-2021, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant :
- a) les dates des travaux;
 - b) les coûts;
 - c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.

La réponse est fournie à la question 20.

22. Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2020-2021, en indiquant pour chaque individu:
- a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant;
 - b) le titre de la fonction;
 - c) l'adresse du port d'attache;
 - d) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
 - e) la prime de départ versée, le cas échéant;
 - f) le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus;
 - g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
 - h) la description de tâches;
 - i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2021-2021;
 - j) le nombre total d'employés au cabinet;
 - k) la masse salariale totale par cabinet;
 - l) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée;
 - m) s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.
-

Sans objet

23. Liste des sommes d'argent versées en 2020-2021, par mois, à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant:
- a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne;
 - b) la circonscription électorale;
 - c) le montant attribué;
 - d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.
-

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 26).
<https://extranet.tal.gouv.qc.ca/internet/fr/acces/transparent.asp>.

24. Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :

- a) le nom de la personne;
- b) le poste occupé;
- c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
- d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle;
- e) la date de l'assignation hors structure;
- f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu;
- g) les prévisions pour 2021-2022.

Au 28 février 2021, il n'y a aucun membre du personnel assujetti à la Loi sur la fonction publique hors structure.

- a) Sans objet
- b) Sans objet
- c) Sans objet
- d) Sans objet
- e) Sans objet
- f) Sans objet
- g) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

25. Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant :

- a) le poste initial;
- b) le salaire;
- c) le poste actuel, s'il y a lieu;
- d) la date de la mise en disponibilité;
- e) les prévisions pour 2021-2022.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

26. Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2020-2021, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant :
- a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.);
 - b) par catégorie d'âge;
 - c) prévisions pour 2021-2022.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du Trésor pour tous les ministères et organismes.

27. Pour chaque ministère et organisme depuis cinq ans, fournir le nombre de postes abolis par catégorie d'emploi, leur port d'attache (par exemple dans un bureau régional) ainsi que les prévisions pour 2021-2022.

La réponse est fournie à la question 15 q).

28. Pour chaque ministère et organisme, liste des bureaux régionaux et de l'effectif étant rattaché, par catégorie d'emploi, à chacun de ces bureaux. Présenter l'évolution depuis cinq ans, ainsi que les prévisions pour 2021-2022, par mission.

La réponse est fournie à la question 15 j).

29. Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant:

- a) le nom de la personne;
- b) le poste occupé et le nom de l'organisme;
- c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
- d) l'assignation initiale;
- e) l'assignation actuelle;
- f) la date de l'assignation hors structure;
- g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).

Au 28 février 2021, aucun employé assujetti à la Loi sur la fonction publique n'était affecté à un autre organisme public, parapublic, parapublic non gouvernemental ou autres.

- a) Sans objet
- b) Sans objet
- c) Sans objet
- d) Sans objet
- e) Sans objet
- f) Sans objet
- g) Sans objet

30. Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2020-2021, en précisant pour chaque abonnement :

- a) le coût de chacun;
- b) le fournisseur;
- c) la nature du service.

Ventiler le montant total par catégories.

Fournisseur	Abonnement	Coût
Éditions Yvon Blais	Accès à l'information : loi annotée (selon MAJ)	920 \$
	Code civil du Québec et Code de procédure civile du Québec (volumes reliés en format poche, 80 exemplaires)	4 015 \$
	La Référence – Juridique et ressources humaines (accès électronique)	8 480 \$
	Droit de la personne et les relations de travail (selon MAJ+ accès électronique)	102 \$
	Tribunaux administratifs du Québec – Règles et législations annotées (selon MAJ)	240 \$
Wilson & Lafleur	Lois et règlements sur le logement locatif (MAJ + recueils)	5 962 \$
Wolters Kluwer Québec Ltée	Accès à l'information et protection des renseignements personnels (selon MAJ + accès électronique)	3 292 \$
LexisNexis	JurisClasseur Québec – Collection de 23 volumes (selon MAJ)	3 354 \$
SOQUIJ	Banque AZIMUT (électronique - Inclus Express logement)	1 726 \$
	Aide à la citation	6 900 \$
	Express travail	710 \$
Publication du Québec	Tableau des modifications et index sommaire des règlements (1 accès électronique)	112 \$
Publication Mass-Média Inc.	Le Courrier parlementaire (électronique)	2 250 \$
I.C.I. Influence communication inc.	Revue de presse écrite et électronique	20 043 \$
	Revue de droit	565 \$
	Journal de Montréal	40 \$
	Journal Le Devoir	93 \$
	Journal Le Soleil	60 \$
	Journal The Gazette	100 \$
	Journal de Québec	40 \$
Journal Le Droit	60 \$	

Note : compilation faite du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021

L'information fournie inclut les cabinets ministériels.

31. Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du cabinet ministériel en 2020-2021, en précisant pour chaque abonnement :

- a) le coût de chacun;
- b) le fournisseur;
- c) la nature du service.

Ventiler le montant total par catégories.

La réponse est fournie à la question 30.

32. Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, de billets de spectacles ou d'événements sportifs et culturels, les billets d'événements et de conférences organisées par les chambres de commerce, pour la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.

Le Tribunal administratif du logement n'a déboursé aucune somme en 2020-2021 pour l'achat de billet(s) de saison, de billets de spectacles ou d'événement sportifs et culturels, de billets d'événements et de conférences organisées par les chambres de commerce, pour la réservation de loges ou pour devenir membre d'un club privé ou autre.

33. Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :

- a) le nom du site Web;
- b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;
- c) les coûts de construction du site;
- d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
- e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
- f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilées par section et/ou page du site (nombre de « hits »);
- g) la fréquence moyenne de mise à jour;
- h) le responsable du contenu sur le site;
- i) les noms de domaines réservés;
- j) les coûts liés à la réservation de noms de domaines.

-
- a) www.tal.gouv.qc.ca
 - b) O2Web Solutions
 - c) Aucun coût de construction en 2020-2021
 - d) Hébergement : 14 400 \$
Entretien et mise à jour : 31 769 \$
 - e) Aucune modernisation ou refonte en 2020-2021
 - f) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
 - g) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
 - h) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
 - i) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
 - j) 520 \$

34. Nominations, pour 2020-2021, de mandataires, d'émissaires, de négociateurs, de médiateurs, de commissaires, d'experts, d'enquêteurs et sans en restreindre la portée:
- a) la liste;
 - b) le nom de la personne;
 - c) les mandats de chacune de ces personnes;
 - d) le détail des contrats octroyés pour chaque mandat;
 - e) le résultat du travail effectué;
 - f) les échéances prévues;
 - g) les sommes impliquées.
-

La réponse est fournie à la question 8.

35. Pour 2020-2021, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec, en précisant:

- a) les régions et les villes visitées;
- b) les personnes et organismes rencontrés;
- c) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants;
- d) les raisons du déplacement;
- e) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
- f) les coûts ventilés;
- g) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.

Sans objet

36. La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2020-2021:
- a) le détail des mandats;
 - b) le coût (déplacements, etc.);
 - c) le nombre de ressources affectées;
 - d) le nombre de rencontres;
 - e) le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre.
 - f) l'objet;
 - g) les dates.
-

Sans objet

37. Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

38. La liste des ententes et leur nature, signées en 2020-2021 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Québec aux relations canadiennes, et ce, pour tous les ministères et organismes.

39. Le détail des crédits périmés et reportés pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2020-2021 et les prévisions pour 2021-2022.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

40. L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2021-2022.
-

L'information concernant la Politique de financement des services publics sera présentée au **Rapport annuel 2020-2021** du Tribunal administratif du logement.

41. Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2020-2021 demandé par le Secrétariat du Conseil du Trésor, et confirmé par le gouvernement en janvier 2020 pour 2021-2022.
-

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

42. Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2020-2021, ainsi que les prévisions pour 2021-2022 et 2022-2023, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, entente ou autre, les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.

Sans objet

43. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2020-2021, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes au rendement et des bonis.

Il n'y a eu aucun versement de primes ou de bonis au rendement pour l'année 2020-2021.

44. Pour chaque cabinet ministériel, fournir pour l'année financière 2020-2021 le montant total des primes au rendement et des bonis versés au personnel de cabinet.

En 2020-2021, aucun boni ou autre rémunération variable fondé sur le rendement n'a été accordé au personnel de cabinet ministériel, et ce, conformément à la Directive concernant le recrutement, la nomination, la rémunération et les autres conditions de travail du personnel des cabinets de ministre.

45. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2020-2021, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.

Aucune prime de départ n'a été versée à un membre du personnel assujettis à la Loi sur la fonction publique en 2020-2021.

46. Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2020-2021 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

47. Pour 2020-2021, le nombre de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche leur soit assignée. Pour chaque personne :
- a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions ;
 - b) fournir la liste des salaires versés et préciser le montant total dépensé par le ministère ou l'organisme.

Il n'y a pas de cadre, de dirigeant ou de sous-ministre qui reçoit une rémunération sans exercer de fonction.

- a) Sans objet
- b) Sans objet

48. Pour 2020-2021, le nombre de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leurs fonctions. Pour chaque personne :
- a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions ;
 - b) fournir la liste des salaires versés.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère du Conseil exécutif pour tous les ministères et organismes.

49. La liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2020-2021 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2021-2022. Pour chacun de ces programmes existants en 2020-2021, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2021-2022, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.
-

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

50. Indiquer les nouvelles initiatives ou toutes majorations apportées à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

51. Nombre d'employés ou ETC affectés au Plan Nord en 2020-2021 et prévisions pour 2021-2022.

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord pour tous les ministères et organismes.

52. Ventilation du budget du ministère consacré au Plan Nord pour 2020-2021 et prévisions pour 2021-2022.
-

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord pour tous les ministères et organismes.

53. Nombre d'employés ou ETC affectés à la Stratégie maritime pour 2020-2021 et prévisions pour 2021-2022.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Transports du Québec pour tous les ministères et organismes.

54. Ventilation du budget du ministère consacrée à la Stratégie maritime pour 2020-2021 et prévisions pour 2021-2022.
-

La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Transports du Québec pour tous les ministères et organismes.

55. Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds vert.
-

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour tous les ministères et organismes.

56. Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds des ressources naturelles/Fonds Énergie.
-

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles pour tous les ministères et organismes.

57. Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds du Plan Nord.
-

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord pour tous les ministères et organismes.

58. Pour chacune des cinq années, les sommes allouées à l'externe pour tout type de service juridique et préciser la raison pour laquelle les services ont été traités à l'externe ainsi que les professionnels qui ont donné ces services.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Justice pour tous les ministères en divulguant les informations accessibles au sujet des contrats de services juridiques autorisés par la ministre de la Justice durant l'année financière, en indiquant notamment les honoraires approuvés dans la gestion de ces contrats.

59. Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres):

- a) la dépense totale (opération et capital) ;
- b) les grands dossiers en cours ;
- c) le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques ;
- d) préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI ;
- e) le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.

- a) Au cours de l'exercice, les dépenses en ressources informationnelles se sont élevées à **2 245 884 \$** (en date du 28 février 2021).

CATÉGORIE DE DÉPENSES	2020-2021 ¹
Continuité	
Encadrement	164 686 \$
Services professionnels internes	832 348 \$
Services professionnels gouvernementaux (CSPQ et autres)	337 218 \$
Services professionnels externes	273 462 \$
Achat de logiciels, licences et matériel	638 170 \$
Projets (nouvelles initiatives et parachèvement)	
Services professionnels internes	0 \$
Services professionnels gouvernementaux (CSPQ et autres)	0 \$
Services professionnels externes	0 \$
Achat de logiciels, licences et matériel	0 \$
Grand Total	2 245 884 \$

Note 1 : Données en date du 28 février 2021

- b) Les informations sont disponibles au tableau de bord (site Internet - <https://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca/>).
- c) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- d) La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.
- e) La réponse est fournie à la question 11.

60. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2020-2021, le montant total de la masse salariale en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

61. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2020-2021 le taux d'absentéisme en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).
-

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

62. Pour chaque ministère et organisme, liste de tous les rapports (d'évaluation, de vérification, d'enquête ou autres), études, avis, analyses, etc., produits par le ministère ou commandés à un organisme ou une firme externe en 2020-2021 en indiquant pour chacun :

- a) le sujet ;
- b) la ou les raisons pour lesquelles il a été produit ou commandé ;
- c) les coûts reliés à sa réalisation ;
- d) le nom de l'organisme ou de la firme externe, s'il y a lieu.

Préciser, pour chacun, s'il découle d'une demande du ministre ou du cabinet ministériel.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

63. Pour chaque ministère et organisme public incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnelle en indiquant :
- a) la dépense totale relative au paiement des cotisations ;
 - b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation ;
 - c) la liste des employés, cadres, dirigeants, ministres et juges ayant bénéficié de cet avantage.
-

2020-2021

Association	Membres	Montant des cotisations
Barreau du Québec	61	99 400,29 \$
Chambres des Notaires	4	6 396,00 \$
Total	65	105 796,29 \$

En conformité avec tout document lié aux conditions de travail permettant le paiement de ces cotisations.

La sous-question c) ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

64. La liste de toute rencontre d'accueil de dignitaires étrangers en visite au Québec, de rencontres diplomatiques ou de sommets gouvernementaux, de grandes rencontres politiques et de négociations importantes, de toute nature, auxquelles a pris part le ministère ou organisme. Pour chaque rencontre, indiquer la date, la nature, et le lieu de la rencontre.
-

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

65. Pour chaque rencontre d'accueil de dignitaires étrangers en visite au Québec, pour chaque rencontre diplomatique et sommet gouvernemental, pour chaque grande rencontre politique et négociation importante de toute nature auxquels prend part le gouvernement du Québec, indiquer:
- a) La date ;
 - b) La nature ;
 - c) Les participants ;
 - d) Si l'événement a eu lieu sur le territoire de la Capitale-Nationale, conformément à l'article 4 de la Charte de la Ville de Québec, capitale nationale du Québec.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

66. Pour tout sondage ou enquête d'opinion réalisés par le ministère ou l'organisme, indiquer:

- a) La date ;
 - b) La nature ;
 - c) Les questions posées ;
 - d) Les réponses ;
 - e) La firme retenue ;
 - f) Les coûts.
-

Aucun sondage ni aucune enquête n'ont été réalisés en 2020-2021.

- a) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- b) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- c) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- d) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- e) Sans objet
- f) Sans objet

67. Pour toutes dépenses publicitaires réalisées par le ministère ou l'organisme, indiquer :

- a) Le pourcentage de ces dépenses réalisées au sein de médias communautaires et le montant ;
 - b) Le pourcentage de ces dépenses réalisées sur Internet et les médias sociaux et le montant.
-

- a) Aucune dépense de cette nature n'a été engagée en 2020-2021.
- b) Aucune dépense de cette nature n'a été engagée en 2020-2021.

68. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme dans le cadre de la Politique jeunesse du Québec en 2020-2021.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat à la jeunesse.

69. Au sujet du transfert d'emplois gouvernementaux en région, fournir tout scénario et étude réalisée par le ministère ou l'organisme ainsi que toute action réalisée en 2020-2021.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

70. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme au sujet de la reconnaissance des acquis et des compétences des personnes immigrantes en 2020-2021.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

71. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme visant la protection des renseignements personnels en 2020-2021.
-

La liste des contrats octroyés et visant la protection des renseignements personnels en 2020-2021, s'il en est, est présentée à la réponse de la question 8.

En ce qui concerne les actions réalisées par le ministère ou l'organisme visant la protection des renseignements personnels, nous vous informons que, suivant le deuxième alinéa de l'article 29 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-2.1), nous nous devons de refuser de confirmer l'existence ou de donner communication de renseignements dont la divulgation aurait pour effet de réduire l'efficacité d'un programme, d'un plan d'action ou d'un dispositif de sécurité destiné à la protection d'un bien ou d'une personne.

72. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme dans le cadre de la Politique culturelle du Québec en 2020-2021.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Culture et des Communications.

73. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet des recommandations de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat aux affaires autochtones.

74. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet des recommandations du rapport de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec (Rapport Viens).
-

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat aux affaires autochtones.

75. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022 « Faire plus, faire mieux ».
-

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat aux affaires autochtones.

76. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du plan d'action interministériel en dépendance 2018-2028, « Prévenir, réduire et traiter ».
-

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

77. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du Plan d'action interministériel 2017-2021 de la Politique gouvernementale de prévention en santé.
-

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

78. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023: « Contre la violence conjugale, Agissons ».
-

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat à la condition féminine.

79. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de la stratégie d'action en matière d'immigration, de participation et d'inclusion 2016-2021 : « Ensemble, nous sommes le Québec ».
-

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

80. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de la Stratégie nationale sur la main-d'œuvre 2018-2023.
-

La réponse à cette question sera transmise par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

81. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du Plan d'action pour la main d'œuvre.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

82. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du Plan d'action 2018-2023 : « Un Québec pour tous les âges ».
-

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

83. Toutes sommes dépensées et action réalisée par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du plan d'action gouvernemental de contribution à l'occupation et à la vitalité des territoires 2018-2022.
-

L'information concernant le plan d'action gouvernemental de contribution à l'occupation et à la vitalité des territoires 2018-2022 sera présentée au Rapport annuel 2020-2021 des ministères et organismes assujettis à la Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires.

84. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du Plan d'action gouvernemental en matière d'allègement réglementaire et administratif 2020-2025.
-

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Économie et de l'Innovation.

85. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du Plan d'agriculture durable 2020-2030.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Agriculture et de l'alimentation du Québec.

86. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du Plan d'action gouvernemental en économie sociale 2020-2025.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Économie et de l'Innovation.

87. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du Plan d'action pour la croissance et les technologies propres 2018-2023.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Économie et de l'Innovation.

88. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du Plan d'action gouvernemental en entrepreneuriat – Oser entreprendre 2017-2022.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Économie et de l'Innovation.

89. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2017-2022.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Économie et de l'Innovation.

90. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de la Stratégie québécoise des sciences de la vie 2017-2027.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Économie et de l'Innovation.

91. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de la Stratégie québécoise de l'aérospatiale 2016-2026.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Économie et de l'Innovation.

92. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du Plan d'action en économie numérique 2016-2021.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Économie et de l'Innovation.

93. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de la Stratégie maritime 2015-2030.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Transports du Québec.

94. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de la Stratégie québécoise de développement de l'aluminium 2015-2025.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Économie et de l'Innovation.

95. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de la Stratégie de développement de l'industrie québécoise des produits forestiers 2018-2023.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

96. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du Plan d'action de la politique internationale du Québec 2018-2020.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

97. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du Plan pour une économie verte 2020-2030.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

98. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020.
-

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

99. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de la Stratégie québécoise de l'eau 2018-2030.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

100. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétique du Québec.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.

101. Toutes action, note ou analyse réalisée par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de la conciliation travail-famille.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

102. Toute action, note, ou analyse réalisée par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 en application de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS).

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

103. Toute action, note ou analyse réalisée par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de l'électrification des transports.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

104. Toute action, note ou analyse réalisée par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de la rétention des travailleurs d'expérience.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

105. Au sujet des mesures de télétravail ou de travail à distance, en 2020-2021, au sein du ministère ou de l'organisme:

- a) Nombre d'employés au total en ayant bénéficié ;
- b) Nombre d'employés en bénéficiant toujours au 31 mars 2021 ;
- c) Proportion de l'effectif total du ministère ou de l'organisme en ayant bénéficié.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

106. Coût total des primes COVID-19 accordées au sein du ministère ou de l'organisme, montant individuel de ces primes et nombre d'employés qui en ont bénéficié en 2020-2021.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

107. Nombre de mises à pieds et de non-renouvellement de contrats découlant de la pandémie de la COVID-19, au sein du ministère ou de l'organisme, en 2020-2021.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

108. Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de l'acquisition de matériel pour fins de télétravail (Tablettes, cellulaires, aménagement de bureau, remboursement de frais d'internet, etc.)

La réponse est fournie à la question 8.

109. Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 en matière de sécurité informatique en spécifiant précisément les sommes dépensées en frais de consultants en sécurité informatique.

La réponse est fournie à la question 8.

110. Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 pour l'acquisition de services de vidéo-conférence (ZOOM, Teams, etc.):

- a) Liste des contrats ;
- b) Nom du fournisseur ;
- c) Montant déboursé.

La réponse est fournie à la question 8.

111. Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 en matière de remboursement aux employés pour l'achat de matériel requis pour le télétravail.

Au courant de l'année 2020-2021, aucun remboursement n'a été effectué par le Tribunal administratif du logement.

112. Nombre d'employés ayant été absent du travail pour cause de quarantaine liée à la COVID-19 ou en retrait préventif lié à la COVID-19 au sein du ministère ou de l'organisme en 2020-2021 ainsi que l'estimation des coûts en découlant.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

113. Concernant toute mesures de soutien aux employés en matière de santé mentale, au sein du ministère ou de l'organisme en 2020-2021 :

- a) Les sommes dépensées;
- b) Le nombre de demandes au Programme d'aide aux employés (PAE)
- c) Les sommes dépensées spécifiquement en ressources externes en la matière.

a) Au 28 février 2021, la somme dépensée était de 4 800,75 \$.

b) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

c) Au 28 février 2021, la somme dépensée était de 4 800,75 \$.

Les informations relatives aux contrats octroyés à des firmes externes sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca/> ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

114. Concernant l'achat de matériel de protection individuel par le ministère ou l'organisme en 2020-2021:

- a) Total des dépenses réalisées;
- b) Type de matériel de protection acquis (gants, gels, visières, etc.);
- c) Liste des fournisseurs retenus;
- d) Coûts d'installation;
- e) Liste des contrats accordés et montants déboursé;
- f) Si les contrats ont été accordés de gré à gré, en fournir le motif;

a) b) et c)

Types de matériel de protection	Fournisseurs	Dépenses réalisées
Gants	Club des Économies Dentaires inc.	4 068 \$
	Laboratoire Choisy	758 \$
Gel	Mode Le Grenier Inc.	14 975 \$
	Laboratoire Choisy	15 863 \$
	Lalema Inc.	1 197 \$
Lingettes	Gestion capital Gosselin inc.	4 210 \$
	Ackland-Grainger	2 708 \$
Masques	Gestion capital Gosselin inc.	1 668 \$
	Club des Économies Dentaires inc.	8 235 \$
	Novexco	11 864 \$
Visières	Bauer Hockey Corp.	500 \$
Total		66 046 \$

- d) Les coûts d'installation, s'il en est, sont inclus dans le total des dépenses réalisées.
- e) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- f) Un contrat d'approvisionnement peut être conclut de gré à gré si le montant est inférieur aux seuils d'appel d'offres déterminés par les accords de libéralisation.

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et ces informations sont aussi disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://seao.ca/>.

115. Concernant l'entretien ménager et la désinfection des locaux du ministère ou de l'organisme en 2020-2021, fournir:

- a) Le total des sommes dépensées;
- b) Le nom des fournisseurs retenus;
- c) La liste des contrats.

Les sommes dépensées pour l'année 2020-2021 dont la Société québécoise des infrastructures n'est pas responsable du contrat d'entretien ménager.

a) b) et c)

Nom des fournisseurs	Sommes dépensées
Capreit	27 013 \$
Complexe 1425 RLO S.E.C	9 600 \$
Développement Pro-Expert	38 825 \$
Gestion immobilière l'Industrielle Alliance-vie inc.	25 683 \$
Total	101 121 \$

Pour les bureaux du Tribunal administratif du logement qui sont logés dans un immeuble de la Société québécoise des infrastructures et dont celle-ci est responsable du contrat d'entretien ménager, la réponse sera transmise par cette dernière.

116. Fournir chaque avis reçu par le ministère ou l'organisme de la part de la Direction nationale de la Santé publique, l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) ou, en lien avec la pandémie de la COVID-19.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

117. Coût total de mise en place de mesures découlant des visites de la CNESST dans les locaux du ministère ou de l'organisme ainsi qu'une liste des recommandations effectuées.

Il n'y a aucune visite de la part de la CNESST dans les locaux du Tribunal administratif du logement, et ce, pour l'ensemble de ses bureaux sur le territoire québécois.

118. Nombre de plaintes reçues par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 en lien avec la pandémie de COVID-19. (Préciser le nombre de plaintes provenant des employés et le nombre de plaintes provenant du public) .

Cette question semble non pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

119. Consignes et directives données aux employés des cabinets ministériels en lien avec la pandémie de COVID-19 et leur présence au bureau en 2020-2021.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

120. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2020-2021 et qui ont fait l'objet d'une autorisation du sous-ministre, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant :

- a) le nombre d'autorisations;
- b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi;
- c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi;
- d) le montant accordé;
- e) les motifs de la demande;

Liste des autorisations émises en 2020-2021 :

Soumission publique

- a) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- b) Société générale de surveillance et d'investigation
- c) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- d) 55 000 \$
- e) Accroissement des besoins en lien avec la COVID-19.

Ces informations sont toutefois disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://seao.ca/>

121. Liste détaillée de tous les contrats accordés en vertu des articles 118 et 123 de la Loi sur la santé publique, en indiquant:

- a) le nom du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le coût;
- d) l'état de prestation des services;
- e) l'échéancier.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

122. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en 2020-2021, en indiquant :

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat;
- c) leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le coût;
- d) l'échéancier;
- e) dans le cas d'un octroi par soumission, les noms des soumissionnaires et le montant des soumissions.

La réponse est fournie à la question 8.

123. Nombre de demandes d'accès à l'information par ministère et organisme en 2020-2021:

- a) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;
- b) le nombre de refus (avec mention de la raison ou de l'article);
- c) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
- d) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours.

L'information concernant les demandes d'accès à l'information sera présentée au Rapport annuel 2020-2021 du Tribunal administratif du logement.

124. La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires versés à ces personnes.

Comité de renouvellement de mandat des juges administratifs :

Nom et Prénom	Honoraires versés
Pierre Lemieux	600,00 \$
Suzanne Comtois	500,00 \$
Daniel Bureau	342,54 \$
Pierre Lemieux	500,00 \$
Sophie Morin	400,00 \$

125. Pour la préparation des projets de loi, des politiques, des stratégies ou des consultations gouvernementales, indiquer, pour chaque type, si une entente de confidentialité a été requise par le ministère ou le cabinet auprès des partenaires. Le cas échéant, pour chacun des types visés, fournir la liste des partenaires engagés ainsi que ladite entente.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

126. Pour le ministère et chacun de ses organismes, en 2020-2021, indiquer le nombre de divulgations d'actes répréhensibles reçues, le nombre d'enquêtes (débutées, en cours ou terminées), ainsi que le nombre de divulgations fondées, y compris celles ayant mené à des mesures correctives. Préciser, pour chaque divulgation, la catégorie d'actes répréhensibles visée à l'article 4 de la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics (2016, chapitre 34).
-

L'information concernant les divulgations d'actes répréhensibles sera présentée au Rapport annuel 2020-2021 des ministères et des organismes ainsi qu'au Rapport annuel d'activités 2020-2021 du Protecteur du citoyen.

127. Nombre de postes ouverts pour les années financières 2019-2020 et 2020-2021 ; et nombre de postes comblés pour chaque catégorie d'emploi présente au sein du ministère.

La réponse est fournie à la question 15m.

128. Veuillez indiquer les montants qui ont été alloués à la rémunération des stages depuis 2016.

- a) Nombre de stagiaires reçus;
- b) Heures de stages effectués;
- c) Rémunération totale déboursée.

Aucun montant n'a été alloué à la rémunération de stages au cours de l'année 2020-2021.

- a) Sans objet
- b) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- c) Sans objet

129. Fournir une description de la dotation de véhicules au sein du ministère ou de l'organisme, ventilée par région et incluant:

- a) nombre total de véhicules;
- b) le type de véhicules;
- c) le nombre de véhicules hybrides;
- d) le nombre de véhicules hybrides rechargeables;
- e) le nombre de véhicules électriques.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

130. Veuillez fournir une liste des actions effectuées dans le ministère ou l'organisme en lien avec le PACC 2020, pour 2019-2020, incluant :

- a) les sommes dépensées pour chaque action;
- b) le nombre d'ETC dédiés au suivi ou à la mise en œuvre de chaque action.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

131. Fournir la liste des rencontres avec des représentants autochtones, avec la date de la rencontre, les nations représentées et l'objet de la rencontre.

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

132. Faire une liste de toutes les analyses différenciées selon les sexe (ADS+) effectuées au sein de tous les ministères et tous les organismes. Donner le coût pour effectuer chacun de ces analyses en ETC ou le montant du contrat octroyé.
-

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat à la condition féminine.